

RÉNOVEZ VOTRE HABITAT

La Métropole du Grand Nancy vous accompagne



VOS ÉNERGIES, VOS ÉCONOMIES



métropole
GrandNancy

Pour mener la transition énergétique et écologique de son territoire,
la Métropole du Grand Nancy accompagne ses habitants dans leurs projets
en faveur de l'habitat et de l'environnement.
Ainsi, la Métropole vous propose tout un panel d'aides complémentaires
pour rénover votre habitation :

- Primes énergie
(travaux d'économies d'énergie)



- Panneaux solaires thermiques



- Récupérateurs d'eau de pluie



Art-sur-Meurthe • Dommartemont • Essey-lès-Nancy • Fléville-devant-Nancy
Heillecourt • Houdemont • Jarville-la-Malgrange • Laneuveville-devant-Nancy • Laxou
Ludres • Malzéville • Maxéville • Nancy • Pulnoy • Saint-Max • Saulxures-lès-Nancy
Seichamps • Tomblaine • Vandœuvre-lès-Nancy • Villers-lès-Nancy





PRIMES ÉNERGIE

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR VOTRE LOGEMENT ?

Isolation, chauffage et régulation, énergies renouvelables ou menuiseries...

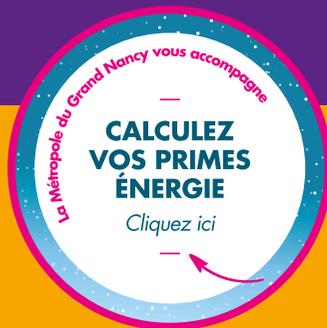
demandez vos Primes énergie avec le Grand Nancy !

Calculez vos primes grâce au simulateur et faites vos démarches en ligne sur :

primes-energie.grandnancy.eu

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le montant des primes est calculé
en fonction de vos revenus, renseignez-vous !



LE CHEMIN À SUIVRE

ÉTAPE 2

CHOIX ARTISAN RGE

Etablissez des devis auprès des artisans labellisés RGE. Besoin de conseils ? Profitez de l'accompagnement gratuit des conseillers info-énergie de l'ALEC.

ÉTAPE 4

ENVOI DOSSIER

Retournez votre dossier complet dans les trois mois suivant les travaux.

01

02

03

04

05

ÉTAPE 1

INSCRIPTION

Simulez vos primes et inscrivez-vous en ligne, vous recevrez votre dossier et son mode d'emploi par mail.

ÉTAPE 3

TRAVAUX

Engagez vos travaux en signant votre devis avec un artisan RGE.

ÉTAPE 5

VALIDATION

Après étude et validation de votre dossier, vous recevez votre prime par virement bancaire.



PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES

VOUS VOULEZ INVESTIR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Le Grand Nancy accorde une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques individuels : **200 €/m²** de capteurs installés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez tester le potentiel solaire de votre toiture et connaître la rentabilité de votre projet grâce au cadastre solaire proposé par la Métropole. Rendez-vous sur : <http://grand-nancy.cadastre-solaire.fr>



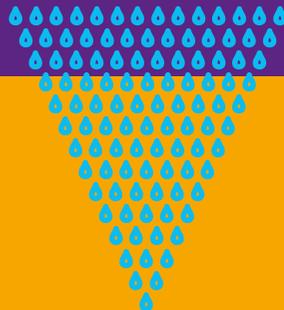


RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

**PRÉSERVEZ LES RESSOURCES
NATURELLES ET DIMINUEZ
VOTRE FACTURE D'EAU.**

Pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (300 litres minimum),
le Grand Nancy vous rembourse la moitié de votre achat !

Remboursement de **50%** du matériel dans la limite de **50 €** par équipement
(dans la limite de 3 récupérateurs par foyer).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une toiture de **100 m²** peut collecter
environ **60 000 litres** d'eau de pluie par an !

**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET ÊTRE
ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES,
CONTACTEZ LA MAISON DE L'HABITAT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

22-24, viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin à Nancy
(Tram ligne 1 : arrêt Kennedy)

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

MARDI : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

MERCREDI : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

JEUDI : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

VENDREDI : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

INFORMATIONS PRATIQUES



1 Tram Ligne 1

P Parking Kennedy

lib Stations VélOstan'lib :
Commanderie et Gare Saint-Léon

✉ Mail : mhdd@grandnancy.eu

☎ Tél. 03 54 50 20 40

🌐 <http://mhdd.grandnancy.eu>